

# ASSEMBLEE DE QUARTIER SUD

## 29 septembre 2015

### COMPTE RENDU



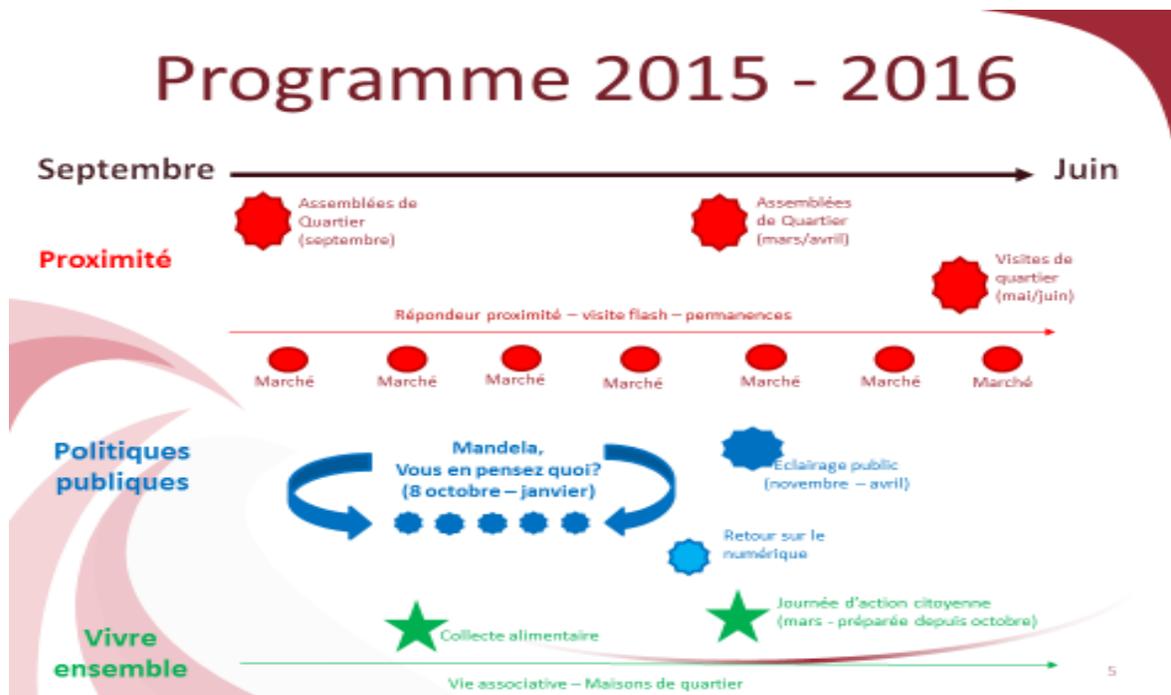
Maison Ti Penher – 20 participants

#### Introduction de la soirée

**Myrienne COCHE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire** ouvre cette Assemblée de quartier en annonçant le programme de la soirée et en excusant Madame Le Maire qui assiste à un conseil communautaire.

#### I. Programme 2015-2016 de la démocratie participative

**Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville**, présente ensuite le programme 2015-2016 de la Démocratie Participative et les différents dispositifs auxquels les participants peuvent s'inscrire.



**Claudine DE BRASSIER**, Chargée des Affaires Sociales, des services aux personnes âgées et handicapées, et de la Petite Enfance, présente la collecte de la Banque Alimentaire des 27 et 28 novembre prochains en faisant appel aux bonnes volontés pour s'inscrire à participer à cette journée solidaire.

Elle rappelle le rôle de l'Épicerie Solidaire qui a remplacé la distribution de colis en 2007 et le besoin de ces collectes pour les usagers bénéficiant de l'aide alimentaire comme pour la municipalité.

Une réunion d'information sur la collecte a eu lieu le 14 octobre dernier pour tous les volontaires inscrits sur ce dispositif solidaire.

## II. Education : présentation du Projet Educatif De Territoire

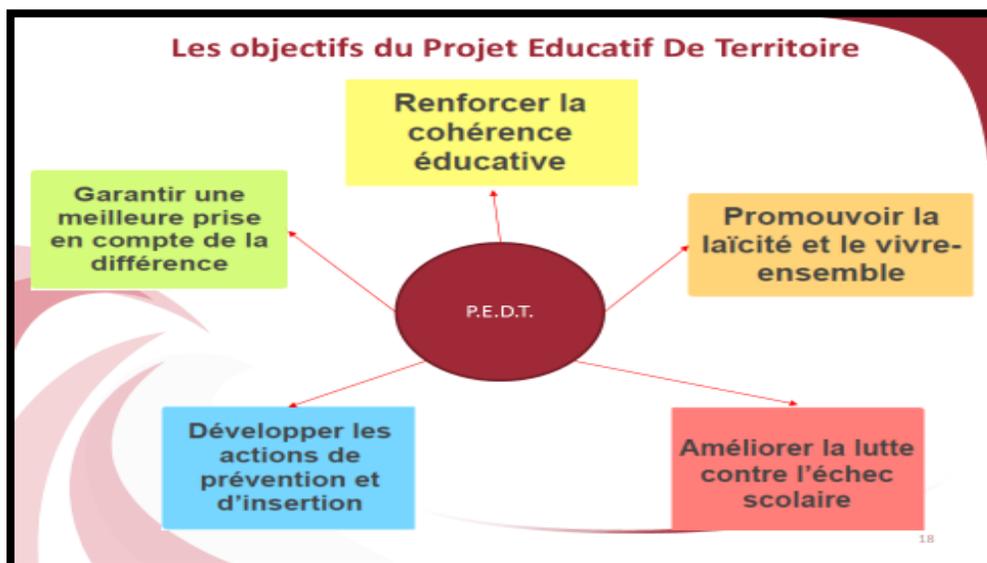
**Olivier LE MAUR**, Adjoint chargé de de l'enseignement, des Affaires Scolaires et péri scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse, présente le Projet Educatif De Territoire autrement appelé P.E.D.T.

Fort de sa démarche de concertation qui a recueilli plus de 1000 réponses au questionnaire proposé aux parents d'élèves, qui a réuni des groupes de travail ayant travaillé de manière approfondi sur différentes thématiques (l'échec scolaire, la différence, la coéducation...), le projet se veut le cadre de référence pour l'action éducative sur le territoire (Ville et partenaires locaux) : il permettra d'articuler et de mettre en cohérence les choix prioritaires, il sera un outil de collaboration locale avec des objectifs communs. Son suivi sera assuré par le Conseil Consultatif de l'Éducation mis en place par la Ville afin de favoriser l'évolution et l'adaptation de ce document à l'évolution du territoire.

La démarche s'est déroulée en 3 phases :

- Un état des lieux du territoire croisant analyse de l'existant et pertinence des actions,
- Un processus de concertation mobilisant l'ensemble des coéducateurs du territoire (questionnaire en ligne, entretiens, ateliers...),
- La formalisation du projet.

Les objectifs du P.E.D.T. sont présentés ci-dessous :



Olivier LE MAUR présente ensuite la stratégie municipale sur le patrimoine scolaire et le regroupement des écoles maternelles Pablo Picasso et Jacques Prévert. En raison de la baisse des effectifs scolaires sur la commune (- 1000 élèves en 30 ans), du vieillissement du patrimoine scolaire et du contexte budgétaire contraint, les élus de la Ville ont choisi de construire sur le territoire un schéma scolaire performant, moderne, adapté aux attentes des familles et des enseignants. Ils ont donc décidé de créer à Lanester une « école de demain », ouverte sur le quartier et qui laisse toute sa place à l'ensemble des acteurs de l'éducation (y compris les parents, les associations...). Avec l'opportunité de la rénovation urbaine de Kerfréhour, il a été décidé de créer cette école au sein du groupe scolaire Picasso qui va ainsi être réaménagé dans les années à venir. Cela s'accompagnera de la fermeture de l'école maternelle Prévert à la rentrée de septembre 2018, lorsque l'ensemble des travaux auront été réalisés sur l'école Picasso.

## Réaction des participants

- Sur la participation des différents publics : qui a pu participer aux différents groupes de travail ?
- Sur l'acceptation de la différence : certains participants perçoivent un mauvais ressenti, ils ont le sentiment que cette différence n'est pas acceptée à l'école en soulignant le manque d'accompagnement des enfants dits différents. Une demande de rencontre, à l'école Picasso, sur le thème du handicap (enfants et adultes) est proposée par des participants.
- Sur l'aide aux devoirs après les TAP : des parents pensent que cela fait une trop longue journée pour les enfants et demandent si l'aide aux devoirs ne pourrait pas être intégrée aux TAP ou proposée à 16h.
- Sur le non-remplacement des enseignants notamment à l'école Barbusse maternelle : selon eux, des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) pourraient renforcer ou pallier à ces manques.
- Enfin des riverains de la Rue Surcouf (Prévert) s'interrogent sur leur devenir ainsi que celui de l'école Prévert. Ils craignent que la Ville fasse des choix sans les concerter au préalable.

Les élus répondent que le remplacement des enseignants n'est pas de la compétence des communes mais de l'Education Nationale, qu'une ATSEM n'est pas un professeur des écoles, que chacun a ses missions. Ils ajoutent qu'un groupe de travail est prévu le 13 octobre et invitent chacun à y participer.

Myrienne COCHE précise qu'il n'y a pas de projet pour le devenir de l'école Prévert à l'heure actuelle, que la procédure exige de passer par France Domaine (service à compétence nationale du Ministère des Finances et des Comptes publics) pour la vente d'une propriété municipale et, enfin que les riverains seront associés à la concertation. Elle les rassure, toutefois, en ajoutant que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne permet pas de construire des immeubles de plusieurs étages sur ce terrain.

## III. L'actualité de la ville, du quartier

1. **Philippe Garaud, Conseiller municipal chargé de la proximité** présente une synthèse des demandes remontées aux élus lors de la permanence précédant la réunion.
- ✓ 1 fiche de proximité a été remplie : elle dénonce les accidents Rue de la république (zone 30) dus à la vitesse notamment.

2. Il présente ensuite aux participants la loi de juillet 2015, relative au stationnement, qui sanctionne de 135 € les mauvais stationnements :
- Sur les passages piétons
  - Sur les trottoirs
  - Sur les places handicapées
  - Sur les pistes cyclables
  - Gênant la circulation...

Cette problématique est récurrente dans les fiches de proximité reçues par la municipalité.

### Questions et réactions diverses sur l'actualité de la ville et du quartier

Questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souhait d'un arrêté autorisant les cyclistes à emprunter les couloirs des bus.</li> <li>- Demande de remettre des panneaux (interdit poids lourds) Rue Capitaine de Mauduit : problématique récurrente selon les riverains.</li> <li>- Un participant demande comment a été fait le sondage Mandela ?</li> <li>- Que devient le projet sur pilotis d'espace culturel porté par Leclerc ?</li> <li>- Une participante souligne l'impuissance des pouvoirs publics au sujet de la fermeture des commerces sur Lanester. Quel est le rôle de la mairie dans l'ouverture d'un commerce ?</li> <li>- Qu'en est-il du Parc à Huiles ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus reconnaissent le problème et disent qu'un courrier a été adressé par le Maire, dénonçant l'irrespect de la signalisation, aux responsables des entreprises concernées.</li> <li>- Les élus précisent qu'il n'y a pas eu de sondage mais un questionnaire sur les usages sur le site Internet de la Ville de mi-juin à mi-septembre.</li> <li>- Ce projet est abandonné car la mairie l'a refusé au vu du nombre de parking demandé (200). Elle réfléchit à d'autres alternatives.</li> <li>- Le rôle de la Mairie est de motiver son refus d'un permis sur l'espace public. Les espaces commerciaux privés sont gérés par des propriétaires privés et la Ville ne peut pas aller contre le choix de ces propriétaires. Ceux-ci choisissent également librement leurs gérants.</li> <li>- France Domaine évalue le prix de la dépollution de ce terrain.</li> </ul>